

Communauté de Communes de Flandre Intérieure

«Vers un projet de développement culturel territorial»

«La Culture n'est pas un luxe. La Culture n'est pas un coût. C'est un investissement nécessaire pour assurer le fonctionnement sain de la société et elle est encore plus nécessaire face aux défis nés de la crise actuelle.»

Androulla Vassiliou, Commissaire Européen pour la Culture

«La Culture doit être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.»

Déclaration universelle de l'Unesco sur la Diversité culturelle

Philippe Le Claire
Mai 2015

Préambule

Chapitre 1: Le contexte général

A) Le cadre géographique

B) Le contexte institutionnel sur le territoire

a-le nouveau paysage institutionnel:La CCFI

b-le pays Coeur de Flandre

C) Les caractères socio-démographiques de la Flandre Intérieure

Chapitre 2: L'offre culturelle sur le territoire

A) Les acteurs de la Culture

a-le principal acteur institutionnel: le Conseil départemental

b-les acteurs territoriaux locaux

c-les structures culturelles de diffusion

d- les acteurs privés

B) Les équipements du territoire

a- les équipements et structures liés à des pratiques culturelles

– les bibliothèques

– les écoles de musique

– les écoles de danse

b- les lieux de diffusion du spectacle vivant

C) Une programmation assez riche

a- les programmations saisonnières

b- les temps forts

Chapitre 3: De la diffusion au développement culturel

A) Aller au delà de la simple diffusion

B) Une meilleure connaissance des publics

a-l'approche du jeune public

b-le public sénior, un public délaissé

c-un public finalement peu connu

C) Nécessité de créer des relais d'information plus efficaces

a-les informations fournies par les structures

b-le rôle des médias

c-internet

d-des personnels chargés des relations avec le public

D) Vers un maillage du territoire

a-des maillages assez rares

b-des maillages plus serrés en cours

Chapitre 4: Vers un projet de développement culturel territorial

A) Synthèse du diagnostic culturel du territoire de la CCFI

a-le territoire

b-l'offre culturelle

c-synthèse

B) Avant-projet artistique et culturel de la CCFI

a-des principes fondateurs, des objectifs communautaires, des enjeux

b-une ambition

c-une démarche

d-des objectifs opérationnels

e-les 3 axes prioritaires, d'intérêt communautaire, du projet culturel de la CCFI

-la lecture publique

-l'enseignement et l'éducation artistique

-le spectacle vivant

f-le contrat local d'éducation artistique (le CLEA)

g-Culture et Tourisme: un lien étroit

Préambule

L'étude qui suit a été réalisée suite à une commande de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI) dans le cadre de la définition d'une éventuelle compétence Culture par l'EPCI.

La géographie définie dans ce document reprend les limites territoriales de la CCFI (50 communes / 103 000 habitants).

Pour mener à bien ce travail, je me suis appuyé:

- d'abord sur l'étude de sources documentaires existantes
- ensuite sur des rencontres avec les élus locaux, des directeurs(trices) de structures culturelles, des techniciens territoriaux de terrain et des responsables d'associations
- enfin près des élus et techniciens des autres collectivités territoriales (CG59, Conseil régional, Etat...)

Ces différentes sources permettent une approche objective du territoire mais aussi son appréhension par ses acteurs politiques, techniques ou encore associatifs.

La première partie de l'étude rappellera le contexte général (cadre géographique, les institutions du territoire et les caractères socio-démographiques de la Flandre Intérieure).

La deuxième partie devrait permettre de mieux identifier les nombreux et différents acteurs culturels du territoire, de mieux connaître leurs objectifs, puis d'analyser l'offre culturelle dans sa diversité et ses limites.

La troisième partie définira les enjeux de la diffusion et du développement culturel.

Enfin la quatrième partie tentera de proposer une nouvelle organisation territoriale de la Culture

Chapitre 1: Le contexte général

A) Le cadre géographique

Le territoire de l'étude correspond au périmètre de la CCFI, territoire aux multiples facettes composé de 5 pôles: Hazebrouck, Bailleul, Steenvoorde, Cassel et Nieppe.

Traversé par l'axe autoroutier Lille-Dunkerque du Nord au Sud, bien desservi par les échangeurs, le territoire peut attirer des populations, voire des publics des deux métropoles régionales mais aussi permettre des mouvements pendulaires quotidiens très importants en leur direction, voire inciter les habitants à se rendre dans ces deux villes, Lille et Dunkerque qui offrent une programmation culturelle variée et de qualité.

La départementale RD 642 (ex RN 42) qui relie Lille-Hazebrouck-St Omer-Boulogne, constitue quant à elle, la principale liaison Est/Ouest. Dans la pratique, elle se distingue peu des routes départementales, à l'exception de deux tronçons élargis à 2x2 voies entre Bailleul et Hazebrouck, qui lui confère un statut de voie principale.

Mais entre l'Ouest du territoire et Hazebrouck, les liaisons peuvent être difficiles car le reste du réseau est constitué d'un maillage secondaire peu structuré par rapport aux liaisons entre les grands pôles du territoire.

Un tronçon à 2x2 voies est à l'étude entre Hazebrouck et Renescure.

Ce souci ressenti d'accessibilité pourrait, le soir, amener les habitants à rester dans leur commune et à ne pas assister aux spectacles présentés à Hazebrouck, à la différence de la commune de Bailleul apparemment plus accessible en raison de sa proximité avec l'autoroute A25 mais qui, a contrario, peut favoriser la «fuite» des publics vers Lille et Dunkerque.

Le territoire est aussi bien desservi par le réseau TER et la gare d'Hazebrouck joue un rôle essentiel dans les déplacements quotidiens mais aussi dans les liaisons TGV pour Paris ainsi que pour Lille et Dunkerque. Installé à Hazebrouck, le Centre André Malraux, en raison de sa situation quasi centrale, de son accessibilité relativement aisée pourrait prétendre rayonner sur le territoire de la CCFI même si des offres alternatives et complémentaires existent en particulier à Bailleul.

A la périphérie du territoire, d'autres villes présentent elles aussi des activités culturelles riches et intéressantes: Armentières avec le Vivat, Béthune avec la Comédie de Béthune et le théâtre municipal, Aire sur la Lys avec l'AREA ou le Manège, Arques avec le Centre Balavoine ou Longuenesse avec Scénéo, tout nouvellement opérationnel, proposant une

saison «têtes d'affiche».

Elles pourraient, elles aussi, constituer une alternative notamment pour les habitants qui privilégieraient la carte de la proximité.

B) Le contexte institutionnel sur le territoire

a-le nouveau paysage institutionnel: la CCFI

Depuis 18 mois, la Communauté de Communes de Flandre Intérieure s'engage aux côtés des 50 communes du territoire (100 000 habitants) à porter un projet de développement du territoire et d'amélioration du cadre de vie en s'appuyant sur 6 compétences obligatoires: Aménagement de l'espace communautaire - Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté - Mise en valeur et protection de l'environnement - Politique du logement et du cadre de vie - Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire - Action sociale notamment concernant la petite enfance, la jeunesse.

Parmi les autres compétences, on notera en particulier, le Tourisme et la Culture qui sont repris dans le cadre des statuts de l'EPCI depuis mai 2015.

b-le Pays Coeur de Flandre

La Charte du Pays Coeur de Flandre ne comporte aucune partie consacrée directement au secteur culturel. Cependant, dans la partie Orientation 3 des actions mises en place «Agir pour un aménagement durable de l'espace et une cohésion sociale renforcée», il est avancé le constat et les propositions suivants:

«Le manque d'activités culturelles constitue une faiblesse pour l'ensemble du territoire. Les activités et démarches existantes doivent être poursuivies dans un objectif de coordination et de déploiement au sein de la totalité du pays des activités culturelles».

Parmi les propositions avancées:

- Mutualisation des moyens de communication concernant les manifestations culturelles
- Développer les lieux d'apprentissage et de diffusion culturelle et artistique
- Favoriser toutes les formules permettant d'élargir le plus possible l'accès à la culture.

Cependant, concrètement, le Pays intervient dans le domaine culturel par le biais de l'insertion citoyenne et le financement de certaines actions culturelles à travers le FLIP ou Haut de Flandre Tourisme (Musique au musée).

C) Les caractères socio-démographiques de la Flandre Intérieure

Les projections de l'INSEE aboutissent aux résultats suivants pour le Nord-Pas de Calais: une évolution de la population de 0,7 % pour 2030. La zone de Flandre-Lys verrait, elle, sa population augmenter de 8%, dont 75% seraient dus au solde naturel et 25% au solde migratoire.

Soit une évolution démographique à venir favorable et des migrations positives vers le territoire de la CCFI. La répartition géographique montre d'abord deux villes «centres»: Hazebrouck (22 000 habitants) et Bailleul (14 000 habitants) qui représentent près de 30% de la population du territoire.

Puis c'est un tissu de communes rurales plus modestes.

La composition socio-démographique, même si elle montre une plus forte représentation du monde rural que dans d'autres secteurs du département, est assez proche de celles de zones péri urbaines avec une augmentation permanente de néo ruraux qui s'installent dans les lotissements créés chaque année dans les communes du territoire.

Le territoire connaît un taux de chômage inférieur aux taux de la région et de la France. Le facteur chômage ne devrait donc pas être discriminant pour les pratiques culturelles. On note dans le même temps un taux de préretraités ou de retraités inactifs légèrement supérieur aux moyennes nationales et régionales. Le point faible reste l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RMI notamment à Hazebrouck et Nieppe. Cette préoccupation trouve son expression dans le classement en 2015 du quartier Foch/Pasteur en politique de la Ville à Hazebrouck.

La Flandre Intérieure occupe une position moyenne dans l'échelle des revenus des territoires français mais une position supérieure à la gamme des revenus régionaux. Le Centre-Nord autour du pôle Hazebrouck/Bailleul, étendu jusqu'aux Monts de Flandre, se distingue très nettement avec un revenu de niveau urbain.

Conclusion provisoire

Plus de 100 000 personnes vivent sur un territoire à la ruralité contrastée avec la présence de 2 villes centres: Hazebrouck et Bailleul. L'analyse plus fine laisse apparaître des handicaps potentiels pour un accès à la culture, notamment une sous représentation des cadres supérieurs et une sur représentation des ouvriers et des agriculteurs. Il pourrait dès lors être difficile de convaincre toutes les populations d'aller au spectacle ou de fréquenter les musées.

Chapitre 2: L'offre culturelle sur le territoire

L'offre culturelle est réelle, variée et importante sur le territoire, d'abord dans les domaines de l'éducation artistique surtout en musique et en lecture à travers une programmation culturelle très riche mais elle est cependant assez inégalement répartie puisqu'elle se concentre sur les communes les plus fortement peuplées comme Hazebrouck, Bailleul mais aussi Nieppe ou encore Steenvoorde. Tous les arts ne sont pas également représentés: si musique et théâtre sont bien présents, en revanche, la danse l'est moins.

Cette offre repose sur des acteurs culturels variés et nombreux très souvent motivés par la fibre militante de l'éducation populaire, qu'ils soient élus, responsables associatifs voire privés. Si elle bénéficie également de quelques équipements de qualité, la plupart d'entre eux reste assez modeste tant dans la taille que dans l'équipement son et lumière.

A) Les acteurs de la culture

a-le principal acteur institutionnel: Le Conseil départemental

Le rôle du **Conseil départemental** est très important dans la lecture et la diffusion du spectacle vivant en zone rurale. *La Médiathèque du Nord* assure 4 missions principales mises en avant il y a quinze ans: prêter, former, animer et conseiller.

Le plan départemental de la lecture publique s'articule autour des axes suivants: l'intercommunalité entre les médiathèques, le développement

numérique, une action envers des publics spécifiques du département: personnes âgées, collégiens, petite enfance, illettrisme. Si tous les publics sont a priori visés, les publics enfants jusqu'à 15 ans sont d'autant plus privilégiés qu'ici il y a une difficulté croissante à toucher un public adolescent.

La MdN dessert les bibliothèques des communes avec lesquelles un contrat de partenariat a été signé; elle ne peut travailler qu'avec les communes de moins de 10 000 habitants ou jusqu'à 15 000 habitants dans le cadre d'une convention intercommunale.

L'avènement de **la Serpentine**, réseau intercommunal de médiathèques, est la résultante d'une volonté de plusieurs municipalités (Bailleul, Nieppe, Steenwerck, Boeschèpe, Berthen, Saint Jans Cappel, Neuf-Berquin...) de travailler davantage en concertation.

La réflexion est engagée pour une mise en réseau des autres médiathèques du territoire de la CCFI.

L'unité «médiathèque» est sans aucun doute l'unité de base à une politique culturelle de territoire. En dehors des missions attendues de la part d'une médiathèque, de nombreuses animations convocant de nombreux arts émaillent le calendrier de ces structures de proximité, unités de base pour un projet communautaire de développement culturel.

Parallèlement à cette politique, le Conseil départemental a créé **le Centre Départemental de Résidence d'Ecrivains Européens, la Villa Marguerite Yourcenar**, qui favorise la création littéraire.

Au cours de leur séjour, les écrivains interviennent au sein de la Médiathèque Départementale et dans les collèges et les lycées.

C'est aussi l'organisation d'un festival «Villa en fête» qui accueille un public nombreux sur un dimanche en juin et l'accueil du festival de rue «Les Beaux Dimanches du Mont Noir» au cours du mois de juillet, porté par le Centre Socio-Educatif d'Hazebrouck.

Par ailleurs, le Département du Nord a ouvert, en octobre 2010, **le Musée départemental de Flandre**, perché sur le mont Cassel, qui s'est donné pour objectif de valoriser la création artistique en Flandre.

L'équipe du service des publics de ce musée est à la recherche constante de nouvelles techniques de médiation pour rendre les collections accessibles à tous, ouvrir le monde de la culture et des musées au plus grand nombre.

La Villa Marguerite Yourcenar et le Musée départemental de Flandre sont deux établissements culturels de premier ordre sur le territoire de la CCFI. Quoique financés par le Département à ce jour, il est indispensable de les intégrer au futur projet culturel de l'EPCI.

Le Conseil départemental a aussi initié une politique pour aider à **la diffusion du spectacle vivant dans les zones rurales.**

Des spectacles labellisés et aidés par le Département sont proposés à des salles de spectacles ou des communes situées en zone rurale, afin de permettre aux habitants éloignés des centres urbains de bénéficier d'une offre culturelle de qualité. D'un réseau, exclusivement de diffusion, il s'est transformé au cours des 3 dernières années en réseau de Développement culturel intégrant ainsi la parole et les attentes des habitants dans une logique de projet co-construit.

b- les acteurs territoriaux locaux

Les petites communes gèrent très souvent des écoles de musique ou des bibliothèques, même si certaines d'entre elles doivent s'appuyer sur le bénévolat pour assurer ces missions.

Les élus regrettent souvent le manque de moyens financiers ou humains qui leur permettraient de mieux répondre à ces besoins. C'est donc le militantisme d'un élu qu'il soit Maire ou adjoint, celui du monde associatif qui permettent une ébauche de politique culturelle.

Elles essaient aussi de programmer des spectacles mais la faiblesse de leur budget global voire souvent l'absence de ligne budgétaire consacrée à la culture les autorisent souvent à diffuser seulement un à trois spectacles par an sans ligne artistique précise ou accompagnement des spectateurs.

Elles semblent aussi parfois donner comme explication au faible investissement dans la culture, une arrivée récente aux responsabilités municipales, l'absence de personnel spécialisé dans le domaine culturel, bref, plus globalement, la faiblesse de moyens financiers et humains.

Dans le cas des **communes plus importantes**, les situations sont variables puisque certaines d'entre elles comme Bailleul gèrent directement leur programmation, tandis que d'autres la «confient» à des structures culturelles associatives comme Hazebrouck avec le Centre André Malraux. L'exemple de Bailleul est particulier puisque la commune possède un service culturel structuré, avec à sa tête une DAC (Directrice de l'Action Culturelle), qui est chargée à la fois de la programmation et de l'organisation des manifestations avec la responsabilité de la coordination et de la transversalité des activités culturelles en collaboration avec les services jeunesse, social et sports.

C'est le pôle «programmation culturelle» qui met en place la saison culturelle en visionnant préalablement à leur diffusion des spectacles dans d'autres communes. Il regrette d'ailleurs l'absence d'une «vraie» salle de spectacles à Bailleul.

En revanche, jusqu'à récemment, la ville la plus importante, Hazebrouck ne dispose pas d'un réel service culturel puisqu'il se limite à un ½ poste de Directeur des Affaires Culturelles. La programmation culturelle et les actions socio-éducatives sont confiées principalement à deux structures de statut associatif: le Centre André Malraux et le Centre Socio Educatif.

c-les structures culturelles de diffusion

Elles sont assez peu nombreuses sur le territoire et se situent essentiellement sur les grosses communes.

A Hazebrouck, le *Centre André Malraux* dispose d'un équipement mis à disposition par la municipalité d'Hazebrouck, l'Espace Flandre.

Une salle dont la jauge peut atteindre 1 100 places assises et jusqu'à 1 500 places en debout/assis. L'Espace Flandre est le plus important établissement culturel du territoire.

Le projet culturel du Centre André Malraux tente de répondre à deux objectifs qui ne sont pas antinomiques:

- celui d'offrir des spectacles pour le plaisir et le divertissement des spectateurs
- être un lieu d'éveil, de découverte et de formation

Le Centre Socio Educatif, installé en plein centre ville d'Hazebrouck propose d'abord une large gamme d'activités dans le domaine des pratiques culturelles.

La politique du CSE s'articule autour de deux axes principaux:

- l'éducation populaire autour de thématiques d'animation, d'activités de création, médiation et démocratisation culturelles.
- des dispositifs transversaux dont notamment Culture et Insertion.

Le CSE est aussi un lieu de programmation musicale et théâtrale et d'organisation d'évènements sur la ville d'Hazebrouck et les communes environnantes: *Hazebrouck Ville ouverte* et *Les Beaux Dimanches du Mont Noir* reprenant l'un et l'autre la thématique du théâtre de rue.

Très nombreuses sur le territoire, **les associations** constituent l'un des

principaux acteurs dans les domaines musical et théâtral. Si quelques unes irriguent le territoire, d'autres, beaucoup plus nombreuses et plus modestes, sont de véritables aiguillons de la vie culturelle.

Localement, elles jouent un rôle actif dans de nombreuses petites communes à l'instar de l'Amicale laïque du Doulieu. Dans d'autres cas, ce sont des associations plus proches de la municipalité qui gèrent la culture comme à Boëseghem, à Buysscheure ou à Boeschèpe.

d-les acteurs privés

Ils sont assez peu nombreux sur le territoire et se retrouvent dans le domaine de la diffusion musicale (Bars à musique) ou de l'enregistrement de groupes musicaux (François Tourneur Productions). Une seule structure a pris davantage d'ampleur: le *Grand Cabaret* à Vieux Berquin avec des repas spectacles.

B) Les équipements du territoire

a-les équipements et structures liés à des pratiques culturelles

- Rares sont les communes qui ne possèdent pas de **bibliothèque** ou de **médiathèque**. Ce sont essentiellement les petites communes de l'ouest du territoire qui en sont dépourvues. Mais là où elles existent, les bibliothèques connaissent un certain succès puisque les taux de lectorat sont importants. De nombreux élus et techniciens regrettent la suppression des bibliobus qui permettaient, dans certaines communes, grâce à leurs apports réguliers de drainer un réel public lors de leur passage. Ils constatent désormais une diminution du nombre de lecteurs dans ces communes.

Il y a cependant la volonté de mettre en place des collaborations sur l'ensemble du territoire.

- **les écoles de musique**

L'éducation musicale est très présente avec 10 écoles à statut municipal et 18 autres écoles très souvent liées aux harmonies ou sociétés musicales et qui constituent un vivier très important pour assurer le renouvellement de ces formations.

La pratique de la musique est également visible à travers 26 sociétés

musicales: les harmonies qui comptent plus de 500 musiciens amateurs ou semi professionnels. Dans deux cas (Bailleul et Steenvoorde) des formations de jeunes issus de ces écoles complètent cette offre.

L'intercommunalité intervient peu dans ce domaine.

Le pôle musique d'Hazebrouck, ouvert en 2011, est certainement un élément structurant et innovant sur ce territoire.

Par ailleurs, la pratique du chant choral est, elle aussi, développée puisque ce ne sont pas moins de 34 chorales, choeurs qui existent sur ce territoire. Si cette offre apparaît conséquente, des inégalités géographiques subsistent néanmoins encore sur le plan intercommunal.

Les plus petites communes étant souvent les plus mal dotées.

- **les écoles de danse**

La pratique de la danse semble bien développée sur le territoire quel que soit le genre recherché puisque plus de 40 «écoles», clubs ont été repérés sur le territoire dont certains comptent des effectifs impressionnants comme Wallon Cappel avec ses 180 danseur(seuse)s. La commune d'Hazebrouck compterait entre 1 000 et 1 500 danseur(euse)s notamment au CSE et à l'Orphéon.

En revanche, si les structures sont nombreuses, leur approche est difficile en raison de leur statut souvent associatif. Par ailleurs, rares sont les écoles qui disposeraient d'un personnel titulaire du D.E.(diplôme d'Etat). Ces cours aboutissent assez régulièrement à des prestations de fin d'année dans la commune de résidence. La pratique de la danse est rarement accompagnée d'une confrontation avec des danseurs professionnels lors de spectacles sur le territoire ou ailleurs.

b-les lieux de diffusion du spectacle vivant

En dehors de l'Espace Flandre à Hazebrouck, le territoire compte quelques lieux de spectacles potentiels. Les «vraies» salles de spectacle sont rares. En revanche les salles polyvalentes ou paroissiales sont assez nombreuses et permettent au moins la diffusion de petites formes ou de spectacles peu exigeants en moyens techniques. Les quelques communes qui en sont dépourvues sont souvent les moins peuplées. Les églises sont peu utilisées. Enfin le territoire compte peu de café-concerts.

C) Une programmation assez riche

Si une programmation culturelle est donc proposée, elle est cependant assez inégalement répartie puisqu'elle se concentre naturellement sur les communes les plus peuplées comme Hazebrouck, Bailleul, Nieppe ou bien Steenvoorde.

Tous les arts ne sont pas également présentés: musique et théâtre sont bien présents. En revanche, la danse et le cinéma le sont moins. La proximité de grands centres urbains comme Lille ou Dunkerque, leur accessibilité aisée par l'A25 et la présence de structures culturelles reconnues (comme le Vivat à Armentières, le Bateau Feu à Dunkerque) expliquent probablement cette situation.

Sans doute, faut-il y ajouter celles situées à Aire sur la Lys (Le Manège), Arques (Salle Balavoine) ou bien encore la plus récente à Longuenesse (Scénéo) qui peuvent capter les publics des communes limitrophes du territoire.

La programmation culturelle de notre territoire peut se subdiviser en deux catégories: une programmation régulière sous la forme d'une saison culturelle et des temps forts (festivals).

a-les programmations saisonnières

Plusieurs communes connaissent une programmation annuelle étoffée qu'elles assurent directement comme à Bailleul. Cette situation est rare et ce sont surtout des établissements culturels publics, associatifs liés à des collectivités mais aussi privés qui assurent cette programmation: le Centre André Malraux, l'Orphéon et le CSE à Hazebrouck, le musée de la vie rurale à Steenwerck, l'espace culturel à Nieppe ou bien le Grand cabaret à Vieux Berquin.

Ainsi à Hazebrouck, le Centre André Malraux (13 000 spectateurs) propose-t-il sur la saison 2014-2015 plus 80 représentations dont certaines délocalisées dans le cadre du Festival Le P'tit Monde.

A Bailleul, la saison, présentée semestriellement, compte une trentaine de spectacles dans le domaine du spectacle vivant (3 500 spectateurs) et 150 films projetés dans la salle de cinéma (15 000 spectateurs). Le service culturel inclut dans sa programmation l'ensemble des expositions présentées chaque année (environ 15).

Au total ce sont donc près de 30 000 places vendues dans les structures les plus importantes du territoire.

Dans les communes les plus modestes, les représentations sont moins

nombreuses (moins de 10 en général)

Les rencontres de terrain avec les Maires ou adjoints à la culture de communes plus modestes montrent une réelle volonté de programmation dans certaines communes qui est souvent liée à la personnalité ou au dynamisme du Maire, de l'adjoint à la culture ou d'une association vivante sur le territoire local.

Cependant, nous l'avons déjà vu, la modestie des moyens techniques, financiers et humains ne permet pas une programmation très développée. Très souvent elle est donc limitée à 2 ou 3 spectacles achetés à des compagnies amateurs ou des tourneurs sans réelle coordination ou ligne directrice tout en se voulant plus proche des habitants.

Elle est aussi enrichie par les spectacles de fin d'année des écoles qu'elles soient associatives ou municipales ou encore dans le cadre des spectacles décentralisés durant la saison proposés par le Centre André Malraux ou ceux, dans le cadre des Beaux Dimanches du Mont Noir par le CSE.

Si **le cinéma** n'est pas considéré comme du spectacle vivant, il reste la forme d'expression artistique la plus sollicitée par les spectateurs. Hors jusqu'à une période récente, les cinémas étaient peu nombreux (Bailleul et Hazebrouck). L'ouverture à l'automne 2014, sur la Grand'Place d'Hazebrouck, d'un cinéma avec 4 salles confortables et dotées des dernières technologies de projection permet aujourd'hui de rivaliser avec les complexes cinématographiques en périphérie immédiate (Kinépolis/Lomme, Ociné/St Omer).

Les cinémas du territoire ont néanmoins mis en place un véritable travail de sensibilisation au cinéma envers les collégiens et les jeunes publics durant toute l'année scolaire avec un parcours d'éducation à l'image.

b-les temps forts

Les différentes journées particulières, comme la fête de la musique, les journées du patrimoine qui rythment l'année culturelle font l'objet de programmations spécifiques dans diverses communes même modestes. Elles sont cependant peu l'occasion, dans les communes plus importantes, de manifestations communes entre les différents établissements.

D'autres évènements viennent compléter cette offre ponctuelle: ce sont des festivals de musique amplifiés mais aussi en Art de la Rue et en théâtre.

Le Centre André Malraux d'Hazebrouck portent deux temps forts: le

Festival de l'enfance et de la jeunesse «Le P'tit Monde» ainsi que le Week-End «Poil à gratter».

D'autres évènements irriguent le territoire comme le projet transfrontalier «Musique au musée» qui regroupe 15 musées français et belges. Cette initiative, portée à l'origine par le Musée des traditions rurales de Steenwerck, a été reprise par le Pays Coeur de Flandre.

Les foyers ruraux organisent «Conteurs en campagne» en septembre chaque année sur les deux départements 59 et 62. La discipline choisie est celle du conte pour des raisons de commodité mais aussi d'atmosphère en rappelant celle des veillées paysannes.

Deux communes proposent depuis plusieurs années des randonnées culturelles: *la randonnée de l'Ortie* à Saint-Sylvestre-Cappel et *le parcours des 5 sens* à Boëseghem.

Enfin les manifestations autour du livre sont en progression constante sur le territoire: Bailleul, Hazebrouck, Nieppe, Villa Mont Noir...

Une question se pose: n'y a-t-il pas trop de manifestations autour du livre sur le territoire? C'est l'avis de techniciens du livre. Comment harmoniser ces manifestations en pensant d'abord outils d'information et de communication communs. Cette démarche pourra-t-elle voir le jour? Ne rencontrera-t-elle pas de réticence de la part des élus locaux, soucieux de ne pas voir l'évènement leur échapper?

Ne faudrait-il pas envisager une concertation plus étroite entre les différents acteurs voire imaginer une manifestation commune sur plusieurs territoires simultanément de façon à la rendre beaucoup plus lisible ne serait ce que pour faire progresser la lecture sur le territoire? Quelle réflexion avoir alors sur une collaboration avec les structures de spectacle vivant et montrer ainsi la vitalité de l'action culturelle sur le territoire y compris à l'extérieur?

Chapitre 3: De la diffusion au développement culturel

A) Aller au delà de la simple diffusion

Nombre de responsables politiques, de directeurs de structure, de responsables du monde associatif rappellent leur attachement à la notion d'éducation populaire, à l'éveil à la citoyenneté et à leur volonté

d'accompagner le spectateur.

Cependant ils regrettent la modicité des moyens financiers et humains pour appliquer une telle politique.

Parallèlement, trois phénomènes viennent amplifier cette situation: un engagement associatif perçu en déclin, une très grande difficulté à toucher le public des adolescents et un partenariat ressenti comme difficile avec l'Education Nationale.

Partout se remarque un essoufflement de l'engagement des cadres associatifs même si le bénévolat demeure assez fort. Beaucoup constatent une attitude de plus en plus consumériste de la part des habitants avec une grande difficulté à toucher les néo-ruraux.

Par ailleurs, une grande partie des interlocuteurs rencontre aujourd'hui des difficultés à toucher les publics peu habitués aux sorties culturelles. Les relais que constitueraient les enseignants sont ainsi souvent absents (notamment dans l'enseignement secondaire) même lorsqu'ils sont invités à mieux connaître les metteurs en scène, les artistes ou à préparer éventuellement leurs élèves aux spectacles à venir.

Les liaisons semblent également très faibles entre les structures de diffusion et les écoles de musique et de danse.

B) Une meilleure connaissance des publics

Plusieurs problématiques semblent se dégager après l'étude de l'offre culturelle: d'abord une absence, *la connaissance des publics*. Comment donc développer et atteindre ce public? Par quels moyens techniques et humains?

C'est ensuite un meilleur maillage du territoire et une meilleure coordination entre les différents acteurs sur le terrain et enfin peut-être la question de la structuration du territoire à l'avenir.

Les différentes rencontres avec les responsables politiques, associatifs ou techniques permettent de mieux connaître les publics visés, la difficulté de les atteindre. Mais dans le même temps peu de structures possèdent des informations précises sur leurs publics et leurs attentes.

Deux publics retiennent ici mon attention : **le public jeune** et **le public sénior**.

a-l'approche du public jeune

Le «**public jeune**» est souvent cité comme la cible privilégiée à la fois des

structures de pratiques culturelles et celles de diffusion.

La permanence de l'idée que bien formés, les jeunes seront le public de demain reste très forte chez la majorité des interlocuteurs rencontrés.

Si cette action semble trouver des solutions pour les classes maternelles et primaires, en revanche cette politique semble plus difficile à mettre en œuvre dans les collèges et les lycées.

Seule la ville d'Hazebrouck présente une offre plus diversifiée pour les lycées avec 5 établissements tandis qu'une seule autre commune a un lycée professionnel (Bailleul).

Cette situation qui implique probablement de longs déplacements domicile/établissement scolaire peut constituer un handicap en particulier pour les séances hors temps scolaires.

Une question se pose: la population étudiante est-elle absente du territoire au moins durant la semaine? La bonne fréquence des transports ferroviaires les maintient-elle sur le territoire?

Des élus rencontrés estiment que les étudiants originaires de Bailleul, voire d'Hazebrouck rentrent quotidiennement chez eux; en revanche dans les autres communes plus éloignées des dessertes TER, les étudiants seraient-ils plus enclins à résider sur Lille ou Dunkerque? De toutes manières, sans doute se créent-ils aussi de nouvelles habitudes culturelles durant cette période.

Les relais les plus fréquemment cités sont les enseignants ou encore les associations de parents d'élèves ou les responsables d'école d'art.

Beaucoup d'interlocuteurs semblent regretter un manque d'implication du corps enseignant, notamment dans les établissements du second degré.

Dans le même temps, des initiatives individuelles fortes contredisent cette impression. Plusieurs explications pourraient être avancées: un certain nombre d'enseignants est aujourd'hui «non résidents» et semble mieux connaître les programmations lilloises ou dunkerquoises.

Ils n'hésitent d'ailleurs pas à y amener leurs élèves, alors même qu'ils ne fréquentent pas les salles locales.

La lourdeur de la réglementation des établissements scolaires et notamment des lycées en est une autre.

b-le public sénior, un public délaissé

En revanche **le public sénior**, quoique en augmentation régulière ne fait pas encore l'objet d'une attention particulière.

Les séniors autonomes sembleraient se contenter en terme d'offre culturelle

ou de loisir des «clubs traditionnels» et ne pas souhaiter nécessairement s'ouvrir à d'autres propositions culturelles et artistiques.

Jeux de cartes, repas familiaux, excursions constitueraient l'essentiel des activités.

La mue massive des baby-boomers en papy-boomers pourrait changer les comportements dans les prochaines années.

Ensuite le territoire compte aujourd'hui un peu plus de 1 500 lits dans les différents modes d'hébergement publics ou privés pour le troisième âge.

Il y a là un potentiel de public mais des questions se posent: celle de leur fréquentation des lieux culturels ou encore des actions potentielles que pourraient mener à leur égard les structures culturelles du territoire.

Le Centre André Malraux d'Hazebrouck tente de privilégier, à certains moments dans la saison, des moments de partage intergénérationnel. Il rencontre souvent des difficultés liés aux contraintes des maisons de retraite ou à la forte demande des scolaires sur les créneaux de 10h et 14h30.

c-un public finalement peu connu

Aucune structure du territoire ne semble capable de tirer parti des possibilités offertes par la billetterie électronique qui peut permettre une connaissance très fine des publics.

Les seules informations se limitent très souvent à des indications quantitatives ou encore dans quelques établissements à des précisions sur l'origine géographique des spectateurs.

Néanmoins, cette informatisation permet déjà au Centre André Malraux d'Hazebrouck de mieux suivre ses publics et d'envoyer des mailings plus ciblés aux spectateurs ou de prospector les plus réticents.

Dans les petites communes, la connaissance du public est encore plus aléatoire même si elle devrait être facilitée par la proximité.

Bon nombre d'interlocuteurs rencontrés semblent reprocher à leurs habitants de ne pas participer aux spectacles offerts dans leur commune et d'aller ailleurs.

Dans le même temps, les néo-ruraux semblent plus réticents à participer aux spectacles sur le territoire et conserver leurs habitudes culturelles antérieures.

En revanche la réputation de certaines manifestations sur le territoire attire réellement des publics de la métropole lilloise.

C) Nécessité de créer des relais d'information plus efficaces

a-les informations fournies par les structures

A l'image de ce qui se passe avec ARTOISCOPE, certains responsables de structures souhaiteraient créer un guide culturel sur l'ensemble du territoire avec une concertation préalable des programmations.

Nous en sommes loin. Aujourd'hui, faute de moyens humains ou financiers, les programmes culturels des «grosses structures» restent présentées localement.

b-le rôle des médias

Le territoire a la chance de posséder un journal hebdomadaire local, *l'Indicateur des Flandres* qui semble être un très bon relais pour l'information culturelle avec des correspondants locaux efficaces.

Le journal comporte une rubrique critique de cinéma, annonce les programmations culturelles et propose des comptes rendus des manifestations sur l'ensemble du territoire.

Naturellement la *Voix du Nord*, le quotidien le plus important de la région Nord-Pas de Calais constitue lui aussi un excellent relais d'information.

c-internet

La newsletter est-elle l'avenir? Tous nos interlocuteurs n'en sont pas convaincus car l'inflation de ce mode de communication risquerait de nuire à son efficacité.

Mais l'exemple du Centre André Malraux en montre l'intérêt avec plus de 21 000 connexions (15 000 utilisateurs) sur l'année sur le site (51 000 pages visionnées).

L'envoi d'une vingtaine de newsletters montre des pics réels de fréquentation le jour de leur parution. Cela a permis de créer une base de données de 6 500 adresses de messagerie avec la possibilité de vente sur Internet et d'autres réseaux. Et la meilleure connaissance des publics permet également l'envoi de plaquettes annuelles génératrices très souvent de billetterie ou d'abonnements.

d-des personnels chargés des relations avec le public

Probablement une bonne solution car ce type de création de poste(s) permettrait un réel travail de préparation à la découverte de l'oeuvre d'art, des relances en tous genres envers les publics visés et plus particulièrement les collèges et les lycées.

Mais seules les structures les plus importantes pourraient s'offrir leur service à condition que les dépenses ainsi générées ne réduisent pas de manière drastique les lignes de dépenses consacrées à l'artistique.

La solution pour certaines structures est de recevoir chaque année un ou une stagiaire de longue durée d'un master des métiers de la culture pour assurer une partie de ces missions.

Faudrait-il créer des postes dans chacune des principales structures du territoire? Faut-il au contraire imaginer un pool de postes de ce type sur l'ensemble et au service du territoire?

Toutes ces questions méritent réflexion dans le contexte de l'émergence de la CCFI et d'une prise de compétence culture.

D) Vers un véritable maillage du territoire

a-des maillages assez rares

Des réseaux existent bien sur le territoire souvent générés par des mouvements extérieurs au territoire comme les Foyers ruraux ou le Réseau de Développement culturel en milieu rural.

En revanche les acteurs locaux notamment les structures d'enseignement de la musique ou de la danse travaillent peu en réseau voire pas du tout et les entretiens menés auprès des différentes associations ne laissent pas présager de réelle volonté de maillage plus serré.

b-des maillages plus serrés en cours

Dans le domaine de **la lecture**, *la Serpentine* est issue d'un mouvement de regroupement au sein de la communauté de communes des Monts de Flandre et de la communauté de communes de Flandre-Lys avec les communes de Bailleul, Berthen, Boeschèpe, Nieppe, Saint-Jans-Cappel et Steenwerck.

Cette initiative a pour objet de permettre une meilleure connaissance pour

les lecteurs des ressources disponibles, de les amener à changer d'établissement, bref à créer de la mobilité chez les lecteurs.

Ce réseau de bibliothèques/médiathèques pourrait-il, à terme, s'étendre sur l'ensemble du territoire de la CCFI? En créant, par exemple, d'autres Serpentes.

Mettre en réseau, faire connaître l'ensemble des partenaires d'un secteur, travailler ensemble sont des leitmotiv assez souvent entendus et les premiers regroupements se sont constitués.

Les deux **musées du territoire**, le musée d'Hazebrouck et celui de Bailleul se sont associés au Musée Départemental de Flandre pour mieux travailler ensemble, favoriser la circulation des œuvres d'art d'un établissement à l'autre, de présenter des expositions communes et d'espérer ainsi voir les visiteurs aller eux aussi d'un musée à l'autre.

Si l'enseignement musical est bien développé sur le territoire, certains responsables d'associations pointent des lacunes dans le domaine des musiques actuelles. Les élèves peuvent ainsi difficilement choisir des instruments qui seraient peu utilisés dans les harmonies locales (ex: la guitare) et doivent donc chercher des solutions alternatives offertes par des associations en acceptant parfois des déplacements ou des horaires contraignants. Et les associations sont aujourd'hui incapables de répondre à l'ensemble des demandes.

Ces diverses tentatives de maillage de territoire, même si elles n'irriguent pas encore totalement le territoire répondent aux orientations des diverses collectivités (CG59, Conseil Régional, Etat...).

Cependant dans le cadre du Réseau de Développement en milieu rural, porté par le Centre André Malraux d'Hazebrouck, le Conseil départemental souhaiterait changer l'organisation de la tête de réseau. En effet, le Centre André Malraux n'est pas soutenu localement par une intercommunalité mais par une commune isolée. Par ailleurs, il ne touche pas tous les domaines culturels (patrimoine, lecture...).

Chapitre 4: Vers un projet de développement culturel territorial

A) Synthèse du diagnostic culturel du territoire de la CCFI

a-le territoire

Sur le plan géographique et institutionnel

- Points forts

Des éléments structurants potentiels

- Une nouvelle intercommunalité: la CCFI.
- Un pays: Cœur de Flandre.

- Points faibles

Pas de prise de compétence culturelle par la nouvelle intercommunalité.

- Opportunités

Un territoire assez bien desservi par les infrastructures autoroutières et ferroviaires.

- Menaces

Des communes limitrophes aux activités culturelles développées et très accessibles.

La présence de deux communautés urbaines à proximité très accessibles.

Sur le plan socio-démographique

Points forts

- Une population sans grand handicap social.
- Une arrivée importante de néo-ruraux avec des lotissements en construction et l'émergence de nouveaux publics.

Points faibles

- Faiblesse du nombre de diplômés à Bac +.
- Augmentation du nombre de RMI des néo-ruraux peu actifs.
- Inégalités sociales selon les territoires.

b-l'offre culturelle

Les acteurs institutionnels

Points forts

- Un Conseil Général fortement impliqué sur le territoire.
- Des structures culturelles associatives très dynamiques à Hazebrouck en particulier.
- Un service Culture à Bailleul portant de nombreux projets.
- Une volonté très forte de travailler avec les publics (surtout les jeunes publics).
- Possibilités d'actions avec d'autres partenaires.

Points faibles

- Absence de service culturel dans beaucoup de communes.
- Faiblesse ou absence de ligne budgétaire consacrée à la diffusion ou à l'action culturelle dans les petites communes.
- Difficulté de travailler avec l'Education Nationale (plus particulièrement collèges et lycées).

Les acteurs associatifs

Points forts

- Un tissu associatif très dense et actif dans le domaine culturel.
- Une vraie fibre militante.
- Un domaine, apparemment structuré, celui du théâtre amateur.
- Des structures culturelles dynamiques à Hazebrouck.

Points faibles

- Un tissu mal coordonné au niveau du territoire et sans lien réel entre les acteurs.
- Les domaines musique et danse non structurés en réseau.
- Peu de désir de coordination entre les différents acteurs.
- Faiblesse des associations liées aux publics.

Opportunités

- Rôle important du CAM avec la possibilité de devenir l'acteur principal de développement culturel sur le territoire.
- Possibilités d'actions avec d'autres partenaires.

Menaces

- Un Cam parfois mal perçu par les acteurs politiques et/ou associatifs du territoire.
- Une offre culturelle de qualité dans des communes limitrophes du territoire.

Les équipements

Points forts

- Un tissu dense d'écoles de musique dans les communes.
- Quelques salles de spectacles potentielles.
- Un maillage important en bibliothèques.
- Une vraie salle: Espace Flandre.

Points faibles

- Mise réseau inachevée des bibliothèques.
- Extrême faiblesse d'écoles consacrées aux musiques actuelles amplifiées.
- Peu de salles bien équipées
- Peu de lieux dédiés aux musiques actuelles amplifiées.
- Inégalité très forte dans la répartition de «vraies» salles de spectacles.

Opportunité

Aucune dans un proche avenir.

Menaces

Existence de salles très bien équipées en périphérie du territoire.

Les pratiques et programmations

Points forts

- Une vie culturelle dense.
- Un maillage réel du territoire en lecture avec un taux de lecteurs élevé.
- Beaucoup de pratiques en musique (plus de 500 musiciens en sociétés musicales), en théâtre (près de 200 comédiens amateurs) et en danse.
- Une réelle programmation sur le territoire avec plus de 30 000 places vendues.
- Un début de maillage du territoire sur quelques événementiels.

Points faibles

- Peu de structures d'apprentissage en musique actuelle et peu de liaison entre pratiques artistique et pratique de spectateur.
- Une programmation inégalement répartie sur le territoire et des genres absents (danse en particulier).
- Une absence de coordination générale de programmation sur le

territoire.

c-synthèse

- Des conditions réelles de développement culturel sur un territoire sans réel handicap socio-démographique avec une activité très intense de pratiques culturelles amateurs dans beaucoup de domaines artistiques.
- Des acteurs politiques, culturels et/ou associatifs soucieux de développer la culture avec une idée forte : faire bouger les publics sur le territoire.
- Une programmation culturelle forte mais encore inégalement répartie avec des genres artistiques moins représentés.
- Une coordination encore insuffisante entre les différents acteurs, notamment dans la liaison entre pratique artistique amateur et pratique de spectateur malgré les actions déjà mises en place, en particulier par le Centre André Malraux.
- Une prise en compte encore modeste de la culture et sans vision territoriale globale.
- La nécessité pour les élus de construire un projet politique territorial fort et ambitieux de développement culturel.

B) Avant-projet artistique et culturel de la CCFI

a-des principes fondateurs, des objectifs communautaires, des enjeux

Des principes fondateurs

- principe de subsidiarité :
*«Le principe de subsidiarité consiste à réserver uniquement à l'échelon supérieur uniquement ce que l'échelon inférieur ne pourrait effectuer que de manière moins efficace.
Le principe de subsidiarité ne s'applique qu'aux questions relevant d'une compétence partagée».*
- principe d'irrigation.
- principe de complémentarité.
- principe de dynamique territoriale.
- principe d'attention aux publics.

Des objectifs permettant de définir l'intérêt communautaire:

- offrir une égalité d'accès.
- soutenir l'offre culturelle.
- contribuer à une meilleure qualité de vie.
- participer à une dynamique et à une identité du territoire.

Les enjeux du projet culturel:

- l'irrigation du territoire – son maillage.
- la mutualisation des moyens à disposition.
- la mise en réseau.
- un vecteur de connaissance, d'ouverture d'esprit et un outil de cohésion sociale.

b-une ambition

- Porter une ambition culturelle au cœur du(des) territoire(s) de la CCFI.
- Considérer le territoire de la CCFI comme unité de base où se créent des interactions et des dynamiques, favorisant le vivre ensemble et l'harmonie entre ses citoyens.
- Tenir compte de la richesse des actions portées par les communes, les

associations et les acteurs culturels du territoire.

- Voter une compétence culturelle d'intérêt communautaire afin de s'engager en complémentarité des politiques des 50 communes qui composent la CCFI.
- Apporter un soutien à l'engagement citoyen et à la vie associative.
- Accompagner les initiatives et les projets à dimension intercommunales.

c-une démarche

La volonté de la CCFI est de tenir compte de la richesse des actions culturelles du territoire pour construire son projet culturel:

- en concertation avec les communes.
- en lien avec les intervenants institutionnels (CG59, Conseil Régional, Etat).
- par l'échange avec les acteurs culturels.
- par la mise place de groupes techniques comme la Commission Culture de la CCFI.

La mise en œuvre d'un moment fondateur: **les Rencontres territoriales de la Culture:**

- réunir l'ensemble des acteurs du monde culturel de la CCFI pour faire émerger des constats et des attentes au niveau culturelle.
- dégager des enjeux majeurs.
- fournir aux élus la matière à leur réflexion et à leurs débats ainsi qu'une aide à la décision.
- rédiger et diffuser **le projet de développement culturel de la CCFI.**

d-des objectifs opérationnels

- Expérimenter de nouvelles formes de coopération entre les acteurs culturels afin de mailler l'ensemble du territoire et réduire ses déséquilibres.
- Développer l'accessibilité à la Culture en travaillant sur les freins identifiés tels que les problématiques de transport ou de tarification.
- Elargir les propositions culturelles à de nouveaux publics en développant la diffusion de l'information ainsi que les actions de médiation, tout en veillant à la cohérence et à l'équité de l'offre

territoriale.

- Maîtriser la dépense publique en favorisant la mutualisation des projets sur le territoire.
- Favoriser le partage du projet culturel avec les différentes compétences de la CCFI de manière transverse (économie, social, urbanisme...).
- Initier des partenariats avec les communautés de communes voisines et la Belgique voisine.

e-les 3 axes prioritaires, d'intérêt communautaire, du projet culturel de la CCFI

- la lecture publique:
 - constituer un réseau intercommunal de lecture publique favorisant les mutualisations entre bibliothèques (logiciels et réseaux communs, fonds documentaire et gestion des acquisitions...).
 - permettre la création de nouveaux services aux habitants (portail documentaire, ressources numériques...).
 - développer la médiation par l'offre d'animations intercommunales....

- l'enseignement et l'éducation artistique:
 - aider au développement de l'enseignement des arts (musique, danse, arts visuels...) en milieu scolaire et hors temps scolaire (intervenants artistiques, parc instrumental...) en lien avec les nouveaux rythmes scolaires.
 - développer l'accès aux pratiques artistiques et culturelles via les écoles d'art du territoire (équité des conditions d'accueil, mutualisation des moyens, locaux de répétition...).
 - initier des actions culturelles et de médiation à rayonnement intercommunal, en liant les pratiques amateurs et les œuvres artistiques.
 - favoriser une dynamique de coopération entre les lieux de pratiques amateurs (emplois partagés, aide administrative, réseaux pédagogiques, événements, ateliers et ensembles instrumentaux intercommunaux...).

- le spectacle vivant:
 - accompagner la concertation et la coordination entre les lieux de diffusion (homogénéisation des tarifs, emploi de médiateurs partagés,

- mutualisation des moyens...).
- soutenir la création contemporaine et la présence artistique sur le territoire (résidences d'artistes) .
 - développer l'accessibilité aux œuvres artistiques (aide à la diffusion et à la médiation, élargissement des publics, mobilité des équipes artistiques...).
 - améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre culturelle par l'optimisation de la communication (création de nouveaux documents communautaires, supports mutualisés, site internet dédié...).
 - initier des projets collectifs et partagés (expositions, événements ayant un rayonnement intercommunal ou associant plusieurs communes, équipements ou acteurs culturels, constitution et gestion d'un parc matériels...).

f-le contrat local d'éducation artistique (le CLEA)

Pour qui?

Pour tous les enfants, adolescents et jeunes adultes d'un territoire donné et, au delà, pour les familles et entourages.

Quand?

En temps scolaire, péri-scolaire et hors scolaire.

Où?

Sur une intercommunalité, dans les établissements scolaires comme dans les structures culturelles, socio-culturelles et éducatives de toutes les communes composant le territoire.

Avec qui ?

- Une collectivité territoriale (la CCFI).
- Le rectorat de l'académie de Lille.
- Le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais.
- Le Conseil Départemental du Nord.
- La direction régionale de la jeunesse, des sports et de la vie associative.
- La direction régionale de l'agriculture.
- La politique de la Ville.

Pourquoi?

- Pour tendre très concrètement à la généralisation d'une proximité organisée entre les enfants, les adolescents, les jeunes (mais aussi les familles et l'entourage) et des artistes ainsi que les œuvres qu'ils

génèrent.

- Pour soutenir ainsi la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) qui doit être garant pour chaque jeune
- Pour créer ou venir soutenir, au sein d'une collectivité de grande taille, une dynamique collective et durable en faveur d'une éducation artistique partagée par le plus grand nombre.

Comment?

En s'appuyant sur 3 axes clés:

- la formation des acteurs de terrain (enseignants, éducateurs, animateurs, professionnels de la culture, de l'action sociale...).
- la présence artistique forte sous forme de résidences-mission à durée longue.
- l'innovation permanente en matière de facilitation d'accès aux œuvres et aux ressources artistiques et culturelles.

En contractualisant pour 3 années (contrat renouvelable une fois).

Ce dispositif concerne les domaines suivants:

- architecture
- arts plastiques
- arts appliqués
- la culture scientifique et technique
- le cinéma et l'audiovisuel
- la danse
- la musique
- le patrimoine
- la photographie
- le théâtre
- les arts du cirque
- le pluridisciplinaire
- la lecture et l'écriture
- le journalisme

Budgets prévisionnels

Charges	2016	2017	2018	2019	2020	2021
5 résidences-mission (26 000€ par résidence)	130 000	130 000	130 000	130 000	130 000	130 000
1 poste de coordinatrice (teur) (coût du poste chargé)	35 900	36 798	37 718	38 661	39 628	40 619
Total	165 900	166 798	167 718	168 661	169 628	170 619
Produits	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DRAC						
5 résidences-mission	65 000	65 000	65 000	65 000	65 000	65 000
Aide au poste coordinatrice(teur)	16 500	14 500	12 500			
Sous-total	81 500	79 500	77 500	65 000	65 000	65 000
CCFI						
5 résidences-mission	65 000	65 000	65 000	65 000	65 000	65 000
Aide au poste coordinatrice(teur)	19 400	22 298	25 218	38 661	39 628	40 619
Sous-total	84 400	87 298	90 218	103 661	104 628	105 619
Total	165 900	166 798	167 718	168 661	169 628	170 619

N.B :

Contractualisation sur 3 ans. Renouvelable 1 fois.

Aide dégressive de la DRAC sur le poste coordinateur(trice) sur 3 ans.

Hébergement et transport des artistes à la charge de la CCFI.

Prise en charge de la formation des relais par la DRAC.

g-Culture et Tourisme: un lien étroit

- La Culture est une puissante force d'attractivité pour le territoire de la CCFI.
- Culture et tourisme entretiennent une relation mutuellement bénéfique qui est de nature à renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire.
- Renforcer les liens entre Tourisme et Culture contribue à accroître l'attractivité du territoire comme lieu de visite, de résidence, de loisirs, de travail et d'investissement.
- Les partenariats sont essentiels. La complexité des secteurs touristique et culturel est telle qu'elle nécessite la création d'une plate-forme collaborative et la mise en place de mécanismes garantissant une communication efficace entre ces deux secteurs.